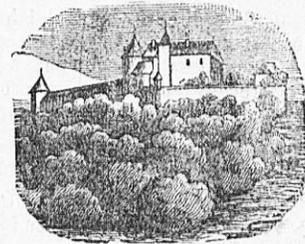


de Gruyères
et or.
MORAT
seurs fines.
Arbois.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse... 1 an, Fr. 4 50
... 6 mois, > 2 50
Etranger... 1 an, Fr. 9 —
... 6 mois, > 5 —
payable d'avance.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Prix des annonces et réclames:
Annonces: Canton, 10c.,
Suisse, 15c.; Etranger, 20c.
la ligne ou son espace.
Réclames: 80c. la ligne.
S'adresser à l'agence de
publicité Haasenstein & Vogler,
à Bulle, r. de Gruyères;
Fribourg, rue St-Nicolas,
ou à ses succursales.

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION: Rue du Tir 131, BULLE.

Prix du numéro: 5 cent.
On s'abonne dans les
bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER: Bulle, dév. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁶ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 8⁰⁷ 1⁸⁷ 4⁴⁸ 10⁵²

BULLE, le 4 avril 1899.

Subventions scolaires.

Voici le texte du projet fédéral concernant la subvention de l'école primaire par la Confédération:

L'Assemblée fédérale, vu le message du Conseil fédéral, arrête:

Art. 1^{er}. — La Confédération accorde des subventions aux cantons en vue de les soutenir dans la tâche qui leur incombe, de pourvoir à ce que l'instruction primaire soit suffisante.

Art. 2. — Les subsides de la Confédération ne peuvent profiter qu'aux écoles primaires publiques de l'Etat (y compris les écoles complémentaires et les écoles d'adultes obligatoires) et doivent être exclusivement affectés aux buts ci-après:

a) Création de nouvelles places d'instituteurs, à l'effet de dédoubler les classes trop chargées et de faciliter la fréquentation des écoles.

b) Construction de nouvelles maisons d'école et transformation des anciennes.

c) Création de préaux de gymnastique et acquisition d'engins.

d) Instruction et culture progressive du corps enseignant.

e) Augmentation des traitements des instituteurs; pensions de retraite.

f) Augmentation des moyens d'enseignement.

g) Gratuité du matériel scolaire.

h) Secours en aliments et en vêtements aux enfants pauvres, pendant le temps de l'école obligatoire.

i) Education des enfants faibles d'esprit, pendant la période d'école obligatoire.

Art. 3. — Les subsides de la Confédération ne doivent pas avoir pour conséquence une diminution des dépenses ordinaires des cantons (dépenses de l'Etat et des communes comprises) telles qu'elles résultent des chiffres moyens des cinq dernières années.

Art. 4. — Un crédit annuel de 2 millions de

francs sera inscrit au budget pour une période de cinq années, à partir du...

Si la situation financière de la Confédération le permet, cette somme pourra être augmentée par voie budgétaire pour de nouvelles périodes quinquennales.

Art. 5. — Les chiffres de la population de résidence, tels qu'ils résultent du dernier recensement fédéral, serviront de base pour fixer le subside annuel afférent à chaque canton. Ce subside sera calculé à raison de 60 cent. par tête d'habitant. En égard aux difficultés spéciales de leur situation, il sera accordé un subside supplémentaire de 20 cent. par habitant aux cantons d'Uri, Schwytz, Obwald, Nidwald, Appenzell (Rh.-Int.), Grisons, Tessin et Valais.

Art. 6. — L'organisation et la direction des écoles primaires demeurent aux cantons. Tout canton est libre de réclamer la subvention à laquelle il a droit ou d'y renoncer.

Art. 7. — Le canton qui revendiquera une subvention scolaire présentera à l'examen et à l'approbation du Conseil fédéral un exposé de l'emploi qu'il compte faire dans l'exercice suivant. Le canton détermine ceux des buts énumérés à l'article 2 auxquels la subvention fédérale doit s'appliquer.

Les subventions fédérales ne peuvent être accordées en vue de la constitution de fonds. De même, il n'est pas admissible de reporter une subvention sur l'année suivante.

Art. 8. — La Confédération veille à ce que les subventions soient appliquées d'une manière conforme aux propositions adoptées. Les subventions sont payées après la présentation d'un rapport par les cantons et l'approbation de leurs comptes par le Conseil fédéral.

Art. 9. — Le Conseil fédéral édictera les mesures d'exécution nécessaires.

Art. 10. — Après la première période quinquennale, l'Assemblée fédérale pourra d'elle-même apporter des modifications dans la fixation de la quote ordinaire ou supplémentaire du subside fédéral. (Art. 5.)

Art. 11. — Le Conseil fédéral est chargé, etc.

Le projet que nous venons de reproduire nous paraît bien compris dans ses grandes lignes. Tout en étant de nature à rendre de réels services à l'école populaire, il sauvegarde pleinement l'indépendance des cantons qui entendent, dans ce domaine plus encore que dans tout autre, rester maîtres chez eux.

Malheureusement, il est à craindre qu'il n'entre de sitôt en vigueur; le Conseil fédéral veut attendre, avant de le présenter aux Chambres, que celles-ci se soient prononcées sur la situation financière de la Confédération.

On ne peut qu'approuver sa détermination.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Zurich contre Berne. — La polémique entre journaux bernois et zuricois au sujet du siège de la future Banque nationale prend des dimensions sérieuses.

La *N. Gazette de Zurich* annonce qu'une agitation générale va se produire pour exiger que la Banque nationale soit installée dans la ville à laquelle elle appartient de droit, c'est-à-dire à Zurich. Toute la Suisse orientale prendra sans doute parti pour la cité commerçante par excellence.

Echange des colis postaux avec la France. — Dès le 1^{er} avril 1899, le poids maximum des colis postaux à destination de la France est porté à 10 kg. La taxe de transport d'un colis postal jusqu'au poids de 5 kg., à destination de la France, comporte comme jusqu'ici 1 fr.; celle pour les colis de 5 à 10 kg. est uniformément fixée à 1 fr. 50 cent.

Berne. — Vendredi après midi, un incendie a détruit deux maisons à Reiben, près de Biren. Un troisième bâtiment a été fortement endommagé.

C'était la fortune de toute une ville, de toute une contrée, qui s'engloutissait en l'espace de quelques heures.

Ceux-là, très rares, qui n'étaient point touchés, les petits marchands vivant au jour le jour, le menu peuple, semblaient prévoir que le contre-coup d'une si grande catastrophe leur serait à bref délai funeste; que cette richesse qui circulait autour d'eux et dont ils grappaient de ci, de là, quelques parcelles, leur étant ravie, ils pâtiraient à leur tour.

Les études des gens de loi regorgeaient de clients. Chacun apportait ses papiers, billets, obligations, contrats, etc. On venait demander des conseils.

Des conseils on en trouvait encore, mais c'était l'argent qu'on ne retrouverait plus.

Vers les deux heures, comme M. Justin Grasset, le banquier, descendait dans la rue de l'Horloge, il fut reconnu et quel'un dit:

— Tiens, voilà M. Grasset, il perd une centaine de mille francs, paraît-il, mais il est riche, il peut voir venir. C'est lui, du reste, qui a causé la fuite de Caussebard, l'ayant menacé d'une saisie s'il ne le payait pas.

Cette révélation, qui courut de bouche en bouche, mit la foule impressionnable et nerveuse de fort mauvaise humeur. « Quoi! c'était ce Grasset qui avait amené la débâcle? Mieux ne valait-il pas laisser le notaire tranquille, peut-être se serait-il relevé par un grand coup; la chance aurait-elle fini par lui sourire. Oh! ce paccan de Grasset qui avait tout gâté! »

Et soudain un cri partit, ce cri de la bête fauve que pousse la foule dans ses mauvais moments:

« A l'eau, Grasset! »

Le banquier, en entendant la clameur menaçante, pressa le pas et, pour couper court à la poursuite, sonna vivement à la porte d'un de ses amis. Mais la porte resta close, la domestique, qui avait mis le nez à la fenêtre, l'ayant vivement refermée en apercevant cette troupe de furieux

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 27

Lucile Chabanau.

PAR CAMILLE DELTHIL

XIV

Joyeux et superbe, ce matin-là, se leva le soleil, car le ciel reste toujours impassible devant les maux petits ou grands qui affligent les hommes.

C'était une de ces journées où l'on trouve qu'il est bon de vivre, ce qui rendait plus cuisante encore la douleur de ceux qui venaient de perdre l'un des biens que l'on considère, à tort ou à raison, comme le plus précieux de la vie.

La nouvelle du désastre avait déjà sillonné de ses éclairs les villages et les campagnes. Les chemins de fer et les voitures publiques charriaient des paquets de voyageurs effarés. De la crête des coteaux qui dominent la ville, un flot tumultueux de créanciers dévalait. Il y en avait de tout rang et de tout âge, les uns venant en jardinières rapides traînées par de doubles bidets aux naseaux écumants, d'autres montés sur des charrettes à bœufs à la marche pesante; ceux-ci huchés sur des bêtes massives et poilues destinées aux labours, ceux-là à pied, un bâton à la main. Tous allaient, tous défilaient, se jétant au passage ce refrain lugubre: « Caussebard a fait faillite! »

Et tout ce monde-là s'empilait sur les places publiques et dans les rues de Taranac, qu'il encombraient. On en voyait en petites vestes de tons les jours, coiffés de vieux chapeaux de paille ou de casquettes fanées, on en voyait de plus coquets, aux jaquettes élégantes, le pardessus sur le bras, le chapeau melon sur la tête. Ici, c'étaient des pay-

sans du hant pays, des bonniers en sarras de toile, hâlés par tous les vents du ciel; là, des rouliers, la limousine sur l'épaule, des marchands de bœufs avec leur blonde bâillonnante, le feutre mou à larges bords placé crânement sur l'oreille, menant un long fouet au bout flexible, et, plus loin, en complet de fantaisie, la gentry campagnarde, faces rougeaudes, cheveux en brosse, l'œil malin sous d'épais sourcils.

Mais si les ajustements juraient de se trouver ensemble, une tristesse uniforme était répandue sur tous les visages. Le choc était rude, en vérité, d'autant plus rude que nul n'avait pu le prévoir. Et chacun se racontait sa peine, exhalant des plaintes ou proférant des menaces, selon son tempérament paisible ou emporté. Des gens qui ne se connaissent pas, longuement s'interrogeaient, trouvant dans le récit des malheurs d'autrui comme un soulagement à leur propre infortune. Ce qu'il y avait de plus surprenant, en cette triste affire, c'est qu'aucune perspicacité n'eût été mise en év-il.

On citait le cas d'un entrepreneur qui, la veille encore venu chez le notaire avec l'intention bien arrêtée de retirer son argent, avait laissé là le contenu de son portefeuille, comme pour se punir d'avoir eu des soupçons, tellement il avait repris confiance devant la sérénité tranquille et l'humour joyeux du financier.

Non, non, personne ne s'attendait à ce krach formidable, car on parlait de dix millions de déficit. Et ce mot de dix millions sortait de tous les bouches et sonnait comme un glas funèbre: « Dix millions! dix millions! »

L'épargne accumulée depuis plus de deux siècles, les économies de l'aïeul et celles de l'ancêtre, tout cela s'éparpillait comme des fèves de paille dans une trombe de vent.

Que de privations de toute sorte, que de soucis, de luttes pour la vie, représentait cette somme fantastique d'argent!

le litre.

e. XXXXX
aux. XXXXX

scrotale très grave, qui
douloureux. J'avais essayé
er et après divers traite-
tion. Comme je ne pouvais
me état jusqu'à ce qu'une
adresser à la Polyclinique
de m'envoyer de suite un
me gêner en aucune fa-
dancer un traitement qui
ois, je n'ai plus besoin de
eu à faire, la hernie n'est
i. La Polyclinique privée
compagnie de calvitie
c avec plaisir que je pu-
perso-nnes qui auraient à
tous les renseignements
Bollingen, le 20 mars 1898.
i-hant de Johann Geisler
A dresse: Polycli-

d'étoffes.

cerie, etc.

Bulle.

blanterie

pt et soigné.

Fincks.

RES
germination: Très
fenasse, raygras, from-
chanvre du pays et de

38 GRAND'RUE
BULLE

tre.

rétenion d'urine, envies
issement et irritation des
dans la profession. Point
Adresse: « Polyclinique

d'arriver:
d'asperges

verts
à boîte de 1 kg.
DE COMESTIBLES
TREVVAUD
rue 38, BULLE

demande

rron, chez Pierre Des
nadens.

ouer:

illage populaire, un to-
4 chambres avec dépen-

ence de publicité Haasen-
Bulle.

COLAT
UCHARD
SOLUBLE
QUALITÉ
PRIX
MODÉRÉS
TROUVÉS
ARTOUT

e Leuz, imp.-éditeur.

— Samedi après midi, à 1 heure, un incendie, dû probablement à la malveillance, a détruit une grande maison de campagne, à Herzogenbuchsee, appartenant au frère d'un propriétaire dont la maison a été incendiée la semaine passée.

Argovie. — Un incendie a détruit samedi à Rumikon une grande maison d'habitation. Le sinistre est dû à la malveillance.

Vaud. — Les communes intéressées au chemin de fer électrique Lausanne-Moudon ont voté, vendredi, les subventions qui leur ont été demandées. La réalisation du projet paraît assurée.

— Dimanche matin, à 8 h., le premier train venant de Saint-Maurice a écrasé à son arrivée en gare à Lausanne un employé nommé Félix Grobety, depuis 25 ans au service de la Compagnie. La mort a été instantanée.

— Samedi matin 1^{er} avril, en procédant à leur travail habituel, des ouvriers de la carrière appartenant à M. S., située sur la rive gauche du Flon, à mi-chemin de Montoie, à Lausanne, ont fait une lugubre découverte. En creusant dans un éboulis, ils ont découvert, à 2 m. de profondeur, le corps d'un homme paraissant âgé de 35 à 40 ans, et qui avait été écrasé par un éboulement de terrain. On suppose que le malheureux, un nommé Serrex, manoeuvre, ancien gendarme, se sera endormi un de ces derniers soirs au pied de la falaise qui domine la carrière et qu'il aura été surpris pendant son sommeil par l'éboulement. Le cadavre, extraordinairement aplati, ne portait aucune trace de blessures et la position des bras semblait indiquer que le pauvre homme dormait paisiblement au moment où la mort est venue mettre une fin prématurée à ses jours.

Valais. — Dans le jardin de la cure de Loèche, on a trouvé, le 19 mars, sur un cep deux raisins parfaitement formés.

Neuchâtel. — Mercredi est mort à Neuchâtel, à l'âge de 68 ans, M. Ed. Munzinger, directeur du « Frohsinn », de la « Société chorale » et de l'« Orphéon ». M. Munzinger, né à Olten, avait fait ses études musicales au Conservatoire de Leipzig; il avait professé successivement à Morges, Yverdon, Aarau et Zurich, puis s'était fixé définitivement à Neuchâtel en 1863. Il était l'auteur de *Jeanne d'Arc*, du *Chemin creux*, *Sempach*, etc. Sa mort constitue une grande perte pour la vie musicale de Neuchâtel.

ÉTRANGER

France. — L'ambassadeur de France a annoncé officiellement au gouvernement italien la venue d'une escadre française dans les eaux sardes pour saluer le roi et la reine d'Italie.

L'escadre sera commandée par le vice-amiral Fournier, qui sera à bord du *Brenus*, et comprendra huit cuirassés de première classe, cinq croiseurs de seconde classe et trois torpilleurs.

Cette immense et puissante escadre est attendue dans les eaux sardes le 14 avril, quarante-huit heures avant l'escadre anglaise.

qui semblaient vouloir donner l'assaut à la maison. M. Grasset était donc dans une posture des plus fâcheuses et déjà des mains rudes se tendaient vers lui, cherchant à l'agripper, lorsqu'un jeune homme fendit vivement la cohue : c'était Georges du Rieux.

D'un coup d'oeil, il jugea la situation mauvaise, et sachant que le populaire a toujours le respect de la force, il se plaça résolument devant celui que l'on menaçait et s'adressant à une espèce de brute qui paraissait mener l'attaque, il lui dit avec tranquillité : — N'avez-vous pas honte de vous attaquer à un homme sans défense ?

Mais l'interpellé, qu'à son pantalon mi-partie de drap et de cuir, l'on pouvait reconnaître pour quelque ancien artilleur habitué aux bagarres, toisant fièrement du Rieux, lui riposta, sur un ton de défi :

— Mêlez-vous donc de ce qui vous regarde ! et il ajouta, la tête tournée vers ses camarades : Ce sont ces gens de la ville qui nous ont volé nos sous, ils s'entendent tous comme des larrons en foire.

Le mot porta. — Oui, oui, c'est cela, qu'il nous fiche la paix ! vociféra-t-on de toutes parts.

— Allons, fit l'artilleur, de plus en plus aguerri, décarre ou je cogne.

Il s'élança, le bras levé, mais Georges, pirouettant vivement, lui détacha en pleine poitrine un coup de pied qui le renversa. Profitant de la stupeur où cette ruade avait plongé les assaillants, il allait battre en retraite en décrivant des moulinets avec le jonc solide qui lui servait de canne, lorsqu'il aperçut M. Grasset, qu'il croyait en sûreté, suspendu, pâle de peur, au cordon de la sonnette.

— Fuyez donc, malheureux ! lui cria-t-il. — Ce mot rendit à la troupe toute sa fureur. « Ah ! l'on voulait le sauver, ce sacré porte-guignon de banquier. On allait voir ! »

— Vendredi, à 5 heures du soir, un nommé Ozous a tué d'un coup de revolver une personne qui se promenait au bois de Boulogne.

Ozous, qui paraît être fou, a déclaré qu'il avait cru tuer M. Loubet, auquel la victime ressemblait.

Monaco. — On écrit de Monte-Carlo au *Secolo* : Près de Roquebrune, on a trouvé le cadavre d'un nommé Henri Dussert, d'origine suisse, frappé d'un coup de revolver à la tempe droite. Dussert, de passage à Monte-Carlo, a perdu à la roulette environ 30,000 fr. qui ne lui appartenaient pas. Au désespoir de ne pouvoir réparer son méfait, il s'est tué.

Italie. — La circulaire suivante vient d'être répandue à profusion à Ciro, en Calabre :

« Monsieur, je m'empresse de vous annoncer que, par un décret royal, mon nom de Porco (porc) a été changé en Porti. Je continuerai, sous ce nom, à diriger mon hôtel et le restaurant de la gare, et à recevoir des ordres pour la vente et l'achat de raisins, de vins et d'oranges. *Diego Porti, ex-Porco.* »

Allemagne. — Les journaux allemands nous apprennent que l'empereur Guillaume II aurait l'intention d'envoyer l'un de ses fils, avec l'impératrice, à Dinard, en France, sous le prétexte que le climat de cette station est tout à fait ce qui convient à l'état de santé plutôt faible du jeune prince. Il est certain que ce n'est là qu'un prétexte, car, sans vouloir enlever à Dinard aucune de ses qualités climatiques spéciales, on peut croire qu'il y a en Europe mainte autre localité qui partage ces mêmes privilèges hygiéniques et toniques. On peut donc voir dans le choix qui est fait par le souverain allemand de la station française un but qui n'a rien que d'honorable et surtout de pacifique, celui de tâter le pouls de l'opinion publique en France et de se rendre compte de l'impression que causera dans ce pays la présence de la famille impériale allemande. N'oublions pas que Guillaume II a juré qu'il assisterait à l'Exposition universelle de 1900.

Angleterre. — Le vapeur *Stella*, qui conduisait des touristes à Jersey, s'est échoué jeudi, à la suite du brouillard, et a coulé en 10 minutes. En même temps, les chaudières ont fait explosion.

Le *Stella* emportait 142 passagers et 42 hommes d'équipage. La liste officielle des personnes sauvées comprend 74 passagers et 19 hommes d'équipage. Quatre-vingt-trois personnes auraient donc péri.

On assure que toutes les femmes et les enfants sont sauvés. Le capitaine et presque tous les officiers ont péri.

On attribue la catastrophe à l'imprudance du capitaine qui, malgré le brouillard, a fait suivre à son bateau une allure trop rapide.

Etats-Unis. — On a retrouvé intact dans les décombres de l'hôtel Windsor à New-York le coffre-fort contenant un million.

Autre trouvaille curieuse, la glacière en partie atteinte par le feu contenait encore un pied cube de glace.

Le nombre total de personnes disparues est réduit à quarante, dont vingt-cinq voyageurs et quinze domestiques.

Et de nouveau les bras se tendirent, les bouches écumèrent, tandis qu'une pierre, lancée par une main de femme, vint frapper Georges à la tête.

Le sang coula en minces filets rouges, lui rayant le visage.

— Touché ! cria-t-on. — Le mot excita les bravos et les rires, et l'artilleur, qui s'était relevé honteux de sa chute, et rendu plus prudent, appela ses amis à la rescousse.

La position devenait critique. Georges, arcbouté sur ses jambes d'Hercule, armé de sa canne redoutable, se préparait à soutenir le choc, quand soudain, au bout de la rue, les gendarmes se dressèrent. Ils venaient au galop de leurs chevaux, le chapeau en bataille, le sabre en main.

Peu à peu, la mente recula, grognante d'abandonner sa proie et, soudain, elle tourna sa rage contre ces agents de l'autorité qui avaient été impuissants à prévenir ces ruines.

Que venaient ils faire à cette heure, ces porteurs de baïonnettes, qui, la veille, avaient laissé échapper le coupable ?

Pourquoi se ruiaient-ils maintenant contre les justiciers ? Bon nombre de ceux qui étaient là n'auraient-ils été plus de quoi vivre et peu leur importait de mourir. Ah ! les gendarmes, ce qu'on les avait quelque part, ces rousards-là ! Mais quoi, ils ne faisaient pas peur, même l'on se fichait d'eux et l'on allait rire.

La multitude bourdonnante et bariolée encombrait maintenant les rues, s'étalait sur les places, gousaillonne et provocatrice. Des coups de sifflet partaient, des cris furieux se firent entendre et l'on se mit à chanter le refrain de la *Marseillaise* : « Aux armes, citoyens ! »

Ces rumeurs avaient jeté l'alarme parmi les habitués du Cercle des *Arts réunis*. Les plus courageux se hasardaient de temps à autre sur le balcon, curieux de voir, mais des voix effarées se faisaient aussitôt entendre :

— Aux Etats-Unis existe un homme, un certain William King, qui possède deux coeurs, un à droite et l'autre à gauche. Ce brave citoyen ignorait jusqu'à ces derniers temps cette singulière particularité, qui lui a été révélée par le docteur Muhlinburg. Il faut croire que sa possession d'un double coeur est un brevet de longue vie et de bonne santé, car William King, qui est entré dans sa centième année, a une constitution exceptionnellement robuste et n'a jamais été sérieusement malade dans toute sa vie. L'examen, par les rayons X, du thorax de King a permis au docteur Long de constater la symétrie parfaite des deux coeurs conjoints par un système de vaisseaux sanguins.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Dans sa séance du jeudi 30 mars courant, le Conseil d'Etat a approuvé la convention passée la veille entre la direction des Finances et un groupe de financiers, représenté par l'Union financière de Genève, en vue d'un emprunt de 12 millions de francs destiné à augmenter la dotation de la Banque d'Etat, à l'exécution de Thusy-Hauterive, ainsi qu'à divers autres travaux d'utilité publique.

Il a été décidé en même temps la convocation extraordinaire du Grand Conseil pour le lundi 10 avril prochain.

L'emprunt à 3 1/2 %, amortissable en 65 ans, avec faculté de remboursement total après 10, est pris ferme au cours de 95.50, jouissance 1^{er} mai et 1^{er} novembre, 6 millions payables au pair à Paris et le solde en Suisse.

Tirage financier. — Vendredi a eu lieu le 25^e tirage au sort de l'emprunt à primes des communes fribourgeoises, obligations remboursables au 20 janvier 1900.

Obligations sorties et remboursables avec les primes ci-après en sus du capital de 50 fr. et de l'intérêt différé de 19 fr. 50 :

N° 4544. 10000 fr.
N° 36264 et 43229, 500 fr.
N° 574 1296 6418 7690 7728 7985
16749 22954 24589 27700 32393 36570 39091
44256 50181 55087 56169 58070 58362 59486
200 fr.
Plus 51 obligations remboursables à 69 fr. 50.

Examens d'apprentis. — La X^e session d'examens d'apprentis organisée par le Musée industriel et par la Société fribourgeoise des arts et métiers, sous les auspices de la Direction de l'Intérieur, se tiendra à Fribourg, aujourd'hui, demain et après demain, les 4, 5 et 6 avril 1899.

Les examens se composent de trois parties : l'examen pratique, comprenant la présentation d'une pièce d'épreuve et l'exécution, en présence des experts, d'un ou de plusieurs ouvrages désignés par le jury ; l'examen théorique et l'examen scolaire.

Les pièces d'épreuve seront exposées à la Grénette, le mardi 4 avril, dès 9 heures ; le public sera

— Quelle impudence de se montrer ainsi, en de pareils moments ! Baissez donc les persiennes. Voulez-vous nous faire égorger ?

Les frères Pétavoine avaient des tremblements nerveux. Ils proposaient de barricader les portes.

— Vous avez peur qu'on vous chipe la cagnotte, grogna le colonel, rassemblez-vous ! Causenard l'a emporté. Et il ajouta, d'un ton tragique : Laissez passer la justice du peuple.

— Cabibel, vous parlez comme un révolutionnaire, répondit l'aîné des Pétavoine.

— Taisez-vous donc, je ne serai jamais autant volé que je ne l'ai été l'autre nuit.

Au dehors, il soufflait un vent de folie furieuse ; l'on s'interpellait, l'on s'excitait, l'on parlait d'enfoncer les portes de la maison de Causenard, de visiter les recouvertes de fouiller les coffres, peut-être trouvait-on de l'argent caché !

Un aveugle, râclant du violon, entonna une sorte de complainte. Sa voix de cuivre, qui éclatait par intervalles, dominant le tumulte, avait quelque chose d'irrité et de lugubre qui tenait à la fois de la prière, de la menace et de la malédiction.

Une bande tapageuse ayant eu l'idée de venir manifester devant la sous-préfecture, M. d'Estragon se montra le monocle à l'oeil, à l'une des hautes croisées de l'hôtel. Il voulait parler, mais sa voix était faible et les sons qu'elle rendit se perdirent dans l'air. On le tua.

— Matin, s'écria-t-il en refermant prudemment la croisée, ils sont donc enrégés, ces moutons-là ! Et il s'empressa de télégraphier de nouveau à son préfet, le priant de lui envoyer sans retard l'escadron de cavalerie qu'il avait déjà réclamé la veille.

admis à visiter gratuitement, jusqu'au dimanche.

La remise des diplômes miné leur temps de l'apprentissage. L'examen aura lieu le dimanche de clôture des examens.

GRUYÈRE

Affaires bulloises. — mercredi soir, le nouveau conseil a été constitué comme suit :

M. Auguste Glasson, fonctions de syndic, à la garde le dicastère de la commune comme adjoint.

M. Alex. Musy est nommé le dicastère des travaux joint M. Crotti. MM. Glasson et Garin.

La commission scolaire Glasson, Barras et Baudouin communal, M. Lucien comme membre nouveau.

Chanteurs. — La commission chargée de l'organisation de la fête biennale des chanteurs gruyériens a décidé que cette organisation

Concerts et représentations. — La société de chant de dimanche prochain donnera dans la grande salle de des enfants pauvres à communion. Vu le but ne doutons pas que la fête sera fructueuse.

A Charmey, la Société de donner quelque chose de plus intéressant. Le prochain

Chemin de fer. — Le chemin de fer étroit et indépendant a commencé dans la région. Des ingénieurs lèvent les niveaux.

Tunnel. — Les travaux avancent rapidement. Les propriétaires bourgeoise pour le paiement de la fin par payer les réclamés par les propriétaires.

VARRA

Contagion. — On craint la contagion des crachats. On ont fourni des précautions qui nous vient de la ville. C'est le docteur qui a jugé utile.

VILLE DE

Ensuite de l'expiration des titres, les élections ont été faites. Les élus sont mis au conseil municipal.

Médecin des pauvres, M. Buisson, sergent de ville, trois gardes de nuit, pompes funèbres, surveillant des bâtiments, des lessives, publicien paroissiale, souffleur à l'abbatoir et monteur.

S'inscrire au Bureau municipal le 7 avril prochain, à 7 heures.

Location d'immeubles

Mercredi 5 avril. — La ville exposera en location des chambres publiques, tous pour le terme de 6 ans.

La mise aura lieu sur des mises à 1 heure.

ON DEMANDE

Pour un hôtel on demande un homme ayant l'habitude de conduire, ainsi qu'une femme. L'agence Haasenstein indiquera.

(A suivre.)

admis à visiter gratuitement l'exposition tous les jours, jusqu'au dimanche 16 avril, à 5 heures.

La remise des diplômes aux apprentis ayant terminé leur temps d'apprentissage au moment de l'examen aura lieu le dimanche 16 avril, à la cérémonie de clôture des examens, à l'école des filles.

GRUYÈRE

Affaires bulloises. — Dans sa séance de mercredi soir, le nouveau conseil communal s'est constitué comme suit :

M. Auguste Glasson a été confirmé dans les fonctions de syndic, à l'unanimité des suffrages, et garde le dicastère de la police avec M. Philipona comme adjoint.

M. Alex. Musy est nommé vice-président et reçoit le dicastère des travaux publics; il lui est adjoint M. Crotti. MM. Garin et Barras sont préposés à l'hospice; MM. Collaud et Baudère aux finances; l'administration des forêts incombe à MM. Glasson et Garin.

La commission scolaire a été complétée. MM. Glasson, Barras et Baudère y représentent le conseil communal, M. Lucien Despond y est appelé comme membre nouveau.

Chanteurs. — La société de Gruyères ne pouvant se charger, pour différentes causes, de l'organisation de la fête bisannuelle de l'Association des chanteurs gruyériens, c'est aux sociétés de Bulle que cette organisation a été confiée.

Concerts et représentations. — La société de chant de demoiselles *la Cecilia* donnera dimanche prochain deux concerts-représentations dans la grande salle de l'hôtel des Alpes, au profit des enfants pauvres à habiller pour la première communion. Vu le but charitable de l'œuvre, nous ne doutons pas que la société ne fasse une magnifique recette.

A Charmey, la Société des jeunes filles se dispose à donner quelques représentations au Marchal-Ferrant, la première également dimanche prochain.

Chemin de fer. — Le piquetage de la voie étroite et indépendante (projet de M. Stockalper) a commencé dans le rayon de Montbovon et d'Albeuve. Des ingénieurs se trouvent sur place et relèvent les niveaux.

Tunnel. — Les travaux du tunnel La Tine-Lessoc avancent rapidement. L'accord s'est fait entre les propriétaires de Cuves et la société frimbourgeoise pour le passage du tunnel. La société a fini par payer les 30 fr. par mètre courant réclamés par les propriétaires.

VARIETES

Contagion. — On a depuis longtemps démontré la contagion des crachats desséchés et les cobayes en ont fourni des preuves répétées. Voici la dernière qui nous vient de l'Institut impérial de Berlin. C'est le docteur Cornet, auteur de nombreuses expériences sur les dangers de la poussière tuberculeuse, qui a jugé utile de reprendre à nouveau

la question pour réfuter certaines objections, peu vraisemblables cependant, faites à ce mode de contagion.

Sur un tapis étendu dans une des pièces de l'Institut sanitaire, il a répandu des crachats de malades atteints de phthisie pulmonaire indiscutable et il a laissé ces crachats se dessécher pendant deux jours. Il a mis alors dans la pièce quarante-huit cobayes, qui furent placés à des hauteurs différentes, et de temps en temps, on soulevait un nuage de poussière en balayant le tapis avec un balai assez rude. Sur les 48 cobayes, 46 devinrent tuberculeux.

L'expérience est donc suffisamment probante. Le docteur Cornet était si bien convaincu du résultat de son épreuve qu'il avait pris les plus minutieuses précautions pour se mettre lui-même à l'abri de l'infection à laquelle étaient voués les cobayes. Il s'était couvert le corps d'une blouse, la tête d'une capote et la figure d'un masque de ouate muni de lunettes.

En dépit de ces précautions, les bacilles tuberculeux trouvèrent moyen de pénétrer dans ses narines. L'examen bactériologique lui en démontra, en effet, la présence dans son mucus nasal, et l'inoculation de ce mucus à deux cobayes les fit périr tous deux de tuberculose. Heureusement pour M. Cornet, la nature a disposé notre nez de telle façon qu'il tamise en quelque sorte les poussières que nous respirons et arrête au passage les microbes qui s'y trouvent : sans quoi, la démonstration aurait pu être encore plus complète que ne le voulait l'expérimentateur.

Un autre savant allemand, le docteur Prausnitz, avait déjà fait en 1891, une expérience analogue, cette fois avec les poussières recueillies dans les vagnons de chemins de fer.

Sur 20 cobayes inoculés avec de la poussière prise sur les tapis ou les planchers de quatre vagnons de voyageurs, cinq moururent tuberculeux. La poussière mortelle provenait du même wagon.

Songez à ce qu'il circule de tuberculeux sur certaines de nos lignes de chemins de fer et souhaitez que, sur ces lignes au moins, les voyageurs veuillent bien tenir compte de la petite pancarte hygiénique : « Il est défendu de cracher. »

Un colosse. — On écrit au journal américain *The Zoologist* que le professeur W. H. Reed, de l'Université de Wyoming (Etats-Unis), a déterré les ossements pétrifiés de l'animal le plus colossal qu'on ait trouvé dans la croûte terrestre. Il s'agit d'un *Dinosauros* de l'âge jurassique, mesurant 130 pieds de long et peut-être 35 pieds de haut, aux hanches. On évalue le poids du squelette, dans son état actuel, à plus de 40,000 livres. Ce squelette est tellement énorme qu'un homme seul ne saurait soulever le moindre de ses fragments, et que, comparé à un mammoth, l'animal fait l'effet d'un cheval à côté d'un chien.

Le fameux *Brontosaurus* du musée de Yale, à Newhaven, ne dépassait pas, à ce que l'on croit, 70 pieds de longueur et devait peser, vivant, environ 80,000 livres. Or, le professeur Reed estime que le *Dinosauros* qu'il vient de découvrir a dû peser, vivant, quelque chose comme 60 tonnes — plus de 60,000 kg., — qu'il a dû avoir un cou de 30 pieds, une queue de 60 pieds et que la cavité inférieure de son corps, débarrassée des poumons et des entrailles, devait offrir l'équivalent

d'une salle de 34 pieds de long sur 16 de large! Le territoire de Wyoming est connu depuis longtemps comme la partie du globe qui recèle les spécimens les plus remarquables de la faune antédiluvienne.

Les mondes éloignés. — Pour faire comprendre les distances colossales des étoiles fixes de notre terre, le professeur Gill a présenté la chose sous la forme suivante :

Aucune étoile fixe n'est rapprochée de notre planète au-dessous de 2000 milliards de milles anglaises. L'une des plus brillantes des étoiles de première grandeur du sud, le Centaure, est d'après des calculs récents la plus rapprochée.

Admettons qu'une voie ferrée puisse nous y conduire et que le billet d'aller et retour soit de 2 cent. par km. Attiré par ce bas prix, un monsieur désire entreprendre le voyage. Il entre au bureau, demande son billet et apprend avec étonnement que le prix en est de 27.500 millions de francs. En homme prudent, il demande la vitesse du train et quand il arrivera au Centaure, on lui répond que le train franchit 96 km. à l'heure et qu'il lui faudra 48 663,000 ans pour toucher au terme du voyage.

Quelque peu refroidi par ces chiffres fantastiques, notre voyageur a renoncé à son excursion et se contente d'admirer à distance la brillante étoile, en cherchant, sans y arriver, à se rendre compte de ces distances infinies que l'esprit de l'homme essaye en vain de saisir et de réaliser.

Un précieux renseignement.

Beaucoup d'enfants, de personnes faibles, ayant l'estomac délicat, auxquels on conseille un dépuratif agissant à la manière de l'huile de foie de morue, prendront sans la moindre répugnance, sans malaises, ni dégoûts, le véritable Sirop dépuratif au brou de noix ferrugineux de FRED. GOLLEZ, pharmacien à Morat. En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 dans les pharmacies. 24 ans de succès. Prescrit et recommandé par beaucoup de médecins.

Fr. 10

les 3 mètres Cheviot-Excelsior pure laine en teintes noir-bleu, marron et mélangées pour complet solide. Grand choix en *draperies hommes* et *tissus pour dames* dans tous les prix.

Echantillons et gravures franco.

F. Jelmoli, S. p. a., dépôt de fabr., Zurich.

Madame Elisabeth Geisenhoff et ses enfants Albertine, Paul, Rosalie, Félix, Ida, à Bulle; Monsieur et Madame Joseph Geisenhoff, à Cuves (Vaud); les familles de Félix Geisenhoff, à Bulle, P. Gremaud, à Fribourg, Constant Bucher, à Gruyères, H. Barras, à Montbovon, M. Moullet, à Avry-dev.-Pont, L. Noll, à Cuves, P. Dubuis, à Rossinières, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et neveu.

Xavier GEISENHOF,
décédé le 4 avril, à l'âge de 43 ans, après une longue maladie et la réception de tous les secours de la religion.
L'enterrement aura lieu *vendredi 7 avril*, à 8 1/2 heures du matin.
Priez pour lui!

VILLE DE BULLE

Ensuite de l'expiration légale des fonctions des titulaires, les emplois communaux ci-après sont mis au concours :

Médecin des pauvres, secrétaire, caissier, huissier, sergent de ville, piqueur, forestier, trois gardes de nuit, deux employés aux pompes funèbres, surveillant du cimetière, concierge des bâtiments scolaires, contrôleur des lessives, publicateur, sonneur à l'église paroissiale, souffleur à l'orgue, inspecteur de l'abattoir et monteur des horloges.

S'inscrire au Bureau de ville d'ici à *vendredi 7 avril* prochain, à 5 heures du soir.
Le Secrétariat communal.

Location d'immeubles.

Mercredi 5 avril prochain, la ville de Bulle exposera en location, par voie d'enchères publiques, tous ses lots de communs pour le terme de 6 ans.

La mise aura lieu sur place. Rendez-vous des mises à 1 heure au Tirage.
Le Secrétariat communal.

ON DEMANDE

Pour un hôtel un *domestique* sérieux, ayant l'habitude des chevaux et sachant traire, ainsi qu'une *filie de cuisine*.
L'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle, indiquera.

Grand'rue 32
Bulle.

Tobie Bec

Grand'rue 32
Bulle.

Chapeaux feutre, grand assortiment en toutes nuances des premières marques suisses et françaises.

Chapeaux paille, choix considérable et à prix très avantageux.

Parapluies, ombrelles, cannes et cravates.

Vente d'immeubles.

A vendre, en mises publiques libres et sous conditions très favorables de paiement, les art. 1563, 1564 et 1565 du cadastre de Bulle, rue de Gruyères : Habitation et jardin, belle place à bâtir de 954 mètres.

Les mises auront lieu le *lundi 12 avril*, à 2 heures, au café Duvillard.

Pour visiter et prendre connaissance des conditions, s'adresser à M. le notaire Morard ou au bureau de l'état civil.

Vente de montagne.

On vendra par voie de mises publiques, le *jeudi 27 avril* courant, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Villa de Bulle, la montagne la *Chaux-du-Vent-Derrière*, rière la commune de Charmey. La contenance est d'environ 120 poses; chalet neuf et pouvant contenir 70 vaches; eau forte et à proximité. Pour renseignements, s'adresser à Joséphine GAILLARD, en Redon, Avry-dev.-Pont.

Ouvrages de maçonnerie.

Un concours est ouvert jusqu'au 15 avril prochain pour le blanchissage des façades intérieures, de la voûte de l'église d'Echarlens, ainsi qu'un certain nombre d'autres petits travaux. Pour devis et cahier des charges, s'adresser au président de paroisse.

CONVOCAION

Les *propriétaires fonciers et fermiers* rière la commune de Bulle sont convoqués en assemblée générale dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur le *samedi 8 courant*, à 8 heures du soir, pour s'occuper de la prise des taupes.

Les absents sont censés adhérer aux décisions prises.

Le Comité d'initiative.

A vendre :

20 quintaux de *foin* et 10 de *regain*. S'adresser à Joseph AVER, Sorens.

Modes.

J'ai l'honneur d'aviser l'honorable public de La Roche et des environs que je viens de m'établir à *La Roche* et que j'ai reçu un beau choix de *chapeaux* et *fournitures* pour la saison d'été.

Julie Hayoz.

Jeudi 6 avril, jour de la foire :

BONNE MUSIQUE
et danse
à la Croix-Blanche, Bulle.

Invitation cordiale.

A louer :

Au centre d'un village populeux, un *logement* de 3 ou 4 chambres avec dépendances.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :

Factures,
ENVELOPPES COMMERCIALES
avec raison sociale imprimée,
depuis 4 fr. 50 le mille.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères

GRANDE SALLE DE L'HOTEL DES ALPES, BULLE
Dimanche 9 avril, à 2 1/2 h. de l'après-midi et à 8 h. du soir :

Concert et représentation

donnés par la CÆCILIA
avec le bienveillant concours de M. BAILLAT, directeur,
au profit des enfants pauvres à habiller pour la première communion.

Engrais chimique.

Engrais universel complet pour toutes cultures à base d'os, 2 1/2 % d'azote, 12 % d'acide phosphorique, 5 % potasse. (Dosage garanti.)
Cet engrais ayant été reconnu le meilleur par toutes les personnes qui en ont employé se recommande par sa qualité et par son prix réduit. Les personnes intentionnées d'en acheter sont priées de se faire inscrire au plus tôt, afin d'éviter l'encombrement au moment de l'emploi.

Jos. CROTTI, Bulle.

Sœurs PROGIN, Bulle.

GANTS

Pour la saison prochaine, le magasin est richement assorti en gants blancs, noirs et couleurs, depuis 50 cent. la paire. Gants de peau depuis 2 fr. 50. — Spécialité : Gants de Grenoble; importation directe.

COTONS

Au même magasin : Cotons en tous genres, à crocheter, à broder et à tricoter, depuis 15 cent. l'écheveau.

Magasin A. GLASSON, Bulle,

Place du Petit-Marché.

Chapeaux de paille pour messieurs et enfants. Riche assortiment nouvellement reçu. Prix favorables. Occasion exceptionnelle pour les confirmations.
Chapeaux et capotes garnis pour dames et filetes. Beau choix de pailles diverses; grande variété de rubans, fleurs, garnitures, etc.
Etoffes pour robes, rayon bien assorti en toutes nuances et qualités.
Draps et tissus de saison pour messieurs et garçons.

LIQUIDATION RÉELLE

d'un stock d'étoffes diverses à des prix exceptionnels de bon marché.

Cafés verts, francs de goût, depuis 60 cent. le 1/2 kg.
rôtis, fins, bon arôme, 65

SEMENCES

FROMENTS rouges et blancs de printemps, supérieurs, premier choix. GRAINES fourragères choisies.

Trèfle d'Allemagne et dit perpétuel. — Luzerne de Provence. Graine de chanvre. — Fromental. — Timothy. — Raygras, fenasse, etc., etc. Qualité garantie — Prix réduits.

Sous la Croix-Blanche, Bulle.

Atelier de ferblanterie et couverture

J. REGIS, à Bulle.

Ferblanterie de bâtiment et de ménage. — Couverture en tous genres.

Ouvrages en zinc, appareillage pour eau, plomberie, etc.

Travail prompt et soigné. Prix modérés.

Henri Martin, dit Zupf.

jusqu'ici à la boulangerie près de la Halle à Bulle, à l'honneur d'aviser sa clientèle de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général qu'il a repris la suite de sa

boulangerie-pâtisserie BARRAS, en face du Cheval-Blanc.

Il ose compter sur la fidélité de sa nombreuse clientèle et il s'efforcera de mériter la confiance de tous ceux qui daigneront le favoriser de leurs ordres.

Pain de seigle tous les samedis soir.

Carême.

Godfish, morue, sardines. Homard, saumon, maquereaux. Thon au détail. Fruits et légumes secs.

AU MAGASIN de l'hoirie PEYRAUD-BOSSON, Bulle

Entreprise générale CH. FOLGHÉRA

entrepreneur, à Bulle. Plans et devis.

Sont déposaire des véritables tuiles d'Altkirch; vente de ciment, chaux et plâtre, drains de toutes dimensions, briques en ciment en terre cuite et réfractaires, tuyaux en ciment, en grès d'Ardenne et de Belgique.

Bureau au dépôt de la gare.

On demande un ouvrier charbon, chez Pierre Desfond, charbon, à Vuadens.

AU MAGASIN A. MEYER, Le Bry :

Beau choix d'étoffes pour hommes et femmes, nouveautés pour confirmation, lingerie, chemiserie, blouses, gilets de chasse, camisolles, caleçons, cache-corsets et corsets, laine et coton, velours, rubans, dentelles, garnitures; cravates, nœuds, robes, gants, Chapeaux feutre et paille. Parapluies. Chaussures. Articles pour fumées. Epicerie. Cafés et sucre, avec réduction de prix par 5 kg. Pétrole, prix réduit par plusieurs litres. Verre à vitre et beaucoup d'autres articles trop longs à détailler. — Prix modérés. Se recommande :

A. MEYER

Réparation de meubles.

Rebataje de sommiers et matelas. Le rin est entièrement charponné à la main. On se rend à domicile. Ouvrage soigné et à prix très modéré. Se recommande :

A. Stalder, tapissier matelassier, Condémine, Bulle.

CHEZ LOUIS DESBIOLLES BULLE

Graines fourragères en marchandises fraîches, de 1^{re} qualité et contrôlées à la Station fédérale d'essais de semences à Zurich.

A VENDRE

Un bon chien de garde pouvant s'atteler. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

SEMENCES FOURRAGÈRES

garanties de qualité et contrôlées de pureté et germination : Trèfle perpétuel, trèfle de Styrie, trèfle hybride, luzerne de Provence, fenasse, raygras, fromental, esparcettes, tymothé, dactyle, fénuque des prés, pois, chanvre du pays et de Brigau, graines et farines de lin.

Sel de Glauber.

Prix avantageux. — Rabais par quantité.

Chez LOUIS TREYVAUD, 38 GRAND'RUE BULLE

5 médailles bronze, argent et or.

S. PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.

Vuilly : 45

TELEPHONE

Société suisse d'ameublements AU MOBILIER COMPLET

Anciennes maisons Heer-Cramer et Félix Wanner réunies Boulevard de Grancy, Lausanne.

LES PLUS VASTES MAGASINS EN SUISSE

EXPOSITION PERMANENTE

de chambres à coucher, salons et salles à manger de tous styles, meubles de vestibule, bureaux, articles de ménage, cuisines complètes, verrerie, grand choix de services à dîner et à déjeuner.

Rayon spécial de tapis et descentes de lit.

Spécialité de meubles en bois d'Arole, réfractaire aux insectes.

Installations complètes d'appartements.

Fourneaux-potagers.

Prix très modérés marqués en chiffres connus.

CONFIANCE ABSOLUE — ENTRÉE LIBRE

Spécialité de trousseaux pour la campagne.

On a pour 185 fr. :

1 lit Renaissance noyer massif 2 places, 1 sommier, 1 matelas bourrelets conche lainé, 1 triangle, 1 table carrée noyer pieds tournés, 1 table de table, 1 table de nuit noyer poli, 1 lavabo dessus marbre, 2 chaises cannées, 1 glace.

Au Mobilier complet,

BOULEVARD DE GRANCY, LAUSANNE

Catarrhe d'estomac.

Je puis vous annoncer aujourd'hui que le catarrhe d'estomac, les vomissements fréquents, maux de tête et points des deux côtés m'ont quitté, grâce à votre traitement par correspondance. Je me trouve infiniment mieux et ferai mon possible pour recommander votre établissement au plus de monde possible. Benoit Moser, pierriste, à Corgémont (Jura bernois), le 17 oct. 1897. Signature légalisée par D. Gilomen. Adresse : Polytechnique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

N'ESSAYEZ PAS, si vous toussiez, autre chose que les BONBONS DES VOSES

Aux bourgeois de sapins des Vosges. Goût agréable.



Infailible contre rhumes, toux, catarrhes, bronchites.

En vente partout.

Exigez la forme ci-dessus. Seuls fabricants : BRUGGER & PASCHE, Genève.

Fromage d'Emmenthal.

Envoi franco contre remboursement. Gras 1^{re} qualité. . . les 5 kg. à fr. 8.— Maigre, . . . 6.— garanti première fabrication d'Emmenthal Fritz Luthi, commerce, Barau (Emmenthal).

On cherche une jeune fille

comme bonne d'enfants, bien recommandée. Bonne place assurée. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, sous H1205F.

Vient d'arriver : Haricots d'asperges

verts à 65 c. la boîte de 1 kg. AU MAGASIN DE COMESTIBLES LOUIS TREYVAUD Grand'rue 38, BULLE

Liquidation.

1 million d'enveloppes à 2 fr. 50 le mille; 800,000 feuilles de papier de poste in-4 3 fr., in-8 1 fr. 50 par rame de 500 feuilles. 100,000 cahiers d'école par 100 à 5 fr. 50,000 carnets à 4 fr. le cent. 80,000 kg. de papier d'emballage à 3 fr. 50 les 10 kg. On donne n'importe quelle quantité. Prix courant et échantillon gratuit et franco.

Fabrique de Papeterie A. NIEDERHÄUSER GRENCHEN (Sol.).

Un apprenti-boulangier

pourrait se placer de suite. — S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, Bulle.



M. Schneuwly, archiviste DIA-HUITIÈME AN



PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse... 1 an, Fr. 4 50 ... 6 mois, 2 50 ... 3 mois, 1 50 ... 1 an, Fr. 8 — ... 6 mois, 5 — payables d'avance. Prix du numéro : 5 cent. On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE, le LE MILL

C'est la sangsue toute Pieuvre aux insatiables envahissant; c'est le Miciens et des Carthaginois ces productrices des pay établi et le laboureur à Idole monstrueuse, et de jadis, superflue et in grès, qui n'a pas sa raie la solde de la tyrannie qui tombera sous les co et formidablement expa Par lui, bras droit des nations, on foule au on consolide les privilèges annihile la liberté indiv aspirations des peuples, mage de Hollande l'inut tie du sabre, et le fer, pour la fécondité et l'e devient entre ses mains l'engin de la destruction Le militarisme est l' gets, la colonne de tou voulu comprimer l'ess ses coups que Koscius sainte des causes, que les baïonnettes russes, du sauvage Radeski, saient de leur sang plé ris. Il flatte l'orgueil de rage la fainéantise de l

FEUILLETON D Lucile C CAMILL

Dependant le maire Son Mais le corps des pompier Compter sur ces braves qu que, c'eût été de la n'ie plus s'étaient rendus à la rieuse de la Mairie, il fies que leur commandant, u cide, suant sang et eau s comme une crête de cog, n Seule, la gendarmerie à ranger devant la maison d nacée. Le capitaine, un c pour deux sous, portant, s tache et l'impériale, ce qu allait et venait sur le fron quolibets des gamins, qui neaux francs au moindre n L'émente, car c'était bi nait peu à peu des propos s'étaient portés vers l'ég sonna. Et ce fut alors un vacar de roulements de tambour bottiquiers, à la hâte, ferr gasins et les maisons bourg On s'attendait à quelque ayant fait partir un de ce pelient des marrons, l'on c